



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité :

VILLE DE VALOGNES
Place Général de Gaulle
50700 – VALOGNES

2. - Mode de passation du Marché :

Procédure adaptée en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 et du décret n°2016-360 relatifs aux Marchés Publics (articles 27, 34, 78 et 80 du décret).

3. – Objet du Marché et durée d'exécution :

TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET MARQUAGES ROUTIERS –
Montant minimum : 6.000 € TTC
Montant maximum : 18.000 € TTC
Durée du marché : de sa notification jusqu'au 31 décembre 2017, renouvelable 3 fois à l'initiative expresse de la Collectivité.
(accord-cadre à bons de commandes).

4. – Obtention du dossier :

Remise gratuite du dossier contre une demande écrite aux services techniques de la Mairie de 50700 VALOGNES. Le DCE est également consultable et téléchargeable sur le site www.synapse-ouest.com (renseignements : 02.99.55.02.05).

5. – Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

6. – Documents à produire par le candidat à l'appui de la candidature :

- Lettre de candidature (formulaire DC1)
- Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement, pour justifier de ces capacités professionnelles, techniques et financières (formulaire DC 2)
- Les documents, certificats ou déclarations établis par l'administration certifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales (articles 48 à 54 du décret n°2016-360) ou une déclaration sur l'honneur faite par le candidat pour justifier qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.
- Un extrait K-bis datant de moins de 3 mois
- Les attestations d'assurance en responsabilité civile et professionnelle en cours de validité.
- Les certificats de qualification professionnelle.

- Une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires.

7. – Modalités de financement :

Fonds propres (*budget principal – section de fonctionnement*)

8. – Critères d'attribution :

Offres économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous :

- Valeur technique : 40%
- Performances en matière de protection de l'environnement : 10%
- Prix des prestations : 50%

9. – Renseignements techniques et administratifs :

SERVICES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS
Monsieur Ronan LE BERRE, Directeur
☎ 02.33.95.82.01 – fax 02.33.95.82.13.

10. – Date limite de réception des offres :

Lundi 27 février 2017, à 12 heures

11. – Date d'envoi de l'avis :

Jeudi 02 février 2017

12. – Procédure de recours et délais :

Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – 14000 CAEN

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
- Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
- Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
- Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.